

SECOND SESSION  
SIXTH LEGISLATIVE ASSEMBLY OF  
NUNAVUT

DEUXIÈME SESSION  
SIXIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU  
NUNAVUT

GOVERNMENT BILL

PROJET DE LOI DU GOUVERNEMENT

BILL 41

PROJET DE LOI N° 41

MISCELLANEOUS STATUTES  
AMENDMENT ACT

LOI CORRECTIVE

Summary

Résumé

This Bill repeals two defunct Acts and a number of defunct provisions of Acts, renames two Acts to conform with the standard naming conventions for Acts, repeals a number of definitions that are already provided for in the *Legislation Act* and makes other non-substantive improvements to certain Acts.

Le présent projet de loi abroge deux anciennes lois ainsi qu'un nombre d'anciennes dispositions dans d'autres lois. De plus, il renomme deux lois pour se conformer aux conventions de dénomination des lois, il abroge un nombre de définitions qui figurent déjà dans la *Loi sur la législation* et il apporte d'autres améliorations de forme à certaines lois.

Date of Notice Date de l'avis	1st Reading 1 <sup>re</sup> lecture	2nd Reading 2 <sup>e</sup> lecture	Reported from Standing Committee Présentation du rapport du comité permanent	Reported from Committee of the Whole Présentation du rapport du comité plénier	3rd Reading 3 <sup>e</sup> lecture	Date of Assent Date de sanction

ᐃᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲ ᐃᑲᑲᑲ, C.M., O.Nu.  
ᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲ  
Eva Qamaniq Aariak, C.M., O. Nu.  
Commissioner of Nunavut  
Commissaire du Nunavut

BILL 41

MISCELLANEOUS STATUTES AMENDMENT ACT

The Commissioner, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly, enacts as follows:

1. Sections 5 and 10 of the *Age of Majority Act* are repealed.
2. The *Boards of Management Dissolution Act* is repealed.
3. Sections 4 and 6 of the *International Child Abduction Act* are amended by replacing "Minister responsible for justice" with "Minister of Justice".
4. (1) Sections 2 and 55 of the *Liquor Act* are repealed.  
  
(2) Subsection 80(2) of the *Liquor Act* is amended by replacing "Minister responsible for the administration of justice in Nunavut" with "Minister of Justice".
5. Subsection 5.1(2) of the *Medical Care Act* is repealed.
6. The *NWT Energy Corporation Ltd. Loan Guarantee Act* is repealed.
7. (1) The *Payroll Tax Act, 1993* is renamed the *Payroll Tax Act*.  
  
(2) The definition of "judge" in section 1 of the *Payroll Tax Act* is repealed.
8. The definition of "public authority" in section 1 of the *Planning Act* is amended by deleting ", school board, hospital board".
9. The *Transportation of Dangerous Goods Act, 1990* is renamed the *Transportation of Dangerous Goods Act*.
10. (1) The definitions of "Court of Appeal", "Financial Management Board", "judge", "Minister", "Nunavut Court of Justice", "prescribed" and "public service" are repealed where they appear in the following provisions:
  - (a) section 2 of the *Access to Information and Protection of Privacy Act*;
  - (b) section 1 of the *Arbitration Act*;
  - (c) section 1 of the *Cities, Towns and Villages Act*;
  - (d) section 1 of the *Commercial Tenancies Act*;
  - (e) section 1 of the *Commissioner's Land Act*;
  - (f) section 1 of the *Coroners Act*;
  - (g) section 1 of the *Creditor's Relief Act*;
  - (h) section 1 of the *Defamation Act*;
  - (i) section 1 of the *Dependants Relief Act*;

- (j) section 1 of the *Expropriation Act*;
- (k) section 1 of the *Fatal Accidents Act*;
- (l) section 1 of the *Hamlets Act*;
- (m) section 1 of the *Interjurisdictional Support Orders Act*;
- (n) section 1 of the *Judicature Act*;
- (o) section 1 of the *Jury Act*;
- (p) section 1 of the *Land Titles Act*;
- (q) section 1 of the *Marriage Act*;
- (r) section 1 of the *Mechanics Lien Act*;
- (s) section 1 of the *Northern Employee Benefits Services Pension Plan Act*;
- (t) section 1 of the *Nunavut Development Corporation Act*;
- (u) section 55 of the *Public Service Act*;
- (v) section 1 of the *Qulliiit Nunavut Status of Women Council Act*;
- (w) subsection 1(1) of the *Residential Tenancies Act*;
- (x) section 1 of the *Seizures Act*;
- (y) section 1 of the *Tobacco Tax Act*;
- (z) subsection 1(1) of the *Trustee Act*;
- (aa) section 2 of the *Wildlife Act*.

(2) Section 1 of the *Contributory Negligence Act* is repealed.

PROJET DE LOI N°XX

LOI CORRECTIVE

Sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, la commissaire du Nunavut édicte :

1. Les articles 5 et 10 de la *Loi sur l'âge de la majorité* sont abrogés.
2. La *Loi sur la dissolution des conseils d'administration* est abrogée.
3. Les articles 4 et 6 de la *Loi sur l'enlèvement international d'enfants* sont modifiés par remplacement de « ministre responsable de la justice » par « ministre de la Justice ».
4. (1) Les articles 2 et 55 de la *Loi sur les boissons alcoolisées* sont abrogés.  
  
(2) Le paragraphe 80(2) de la *Loi sur les boissons alcoolisées* est modifié par remplacement de « ministre responsable de l'administration de la justice au Nunavut » par « ministre de la Justice ».
5. Le paragraphe 5.1(2) de la *Loi sur l'assurance-maladie* est abrogé.
6. La *Loi confirmant le transfert d'éléments d'actif d'entreprise de service relativement à la Société d'énergie du Nunavut* est abrogée.
7. (1) La *Loi de 1993 de l'impôt sur le salaire* est renommée et devient la *Loi de l'impôt sur le salaire*.  
  
(2) La définition de « juge » à l'article 1 de la *Loi de l'impôt sur le salaire* est abrogée.
8. La définition de « administration » à l'article 1 de la *Loi sur l'urbanisme* est modifiée par suppression de « , un conseil scolaire et le conseil d'administration d'un hôpital ».
9. La *Loi de 1990 sur le transport des marchandises dangereuses* est renommée et devient *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*.
10. (1) Les définitions de « Cour d'appel », « Conseil de gestion financière », « juge », « ministre », « Cour de justice du Nunavut » et « fonction publique » sont abrogées là où elles paraissent dans les dispositions suivantes :
  - a) l'article 2 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
  - b) l'article 1 de la *Loi sur l'arbitrage*;
  - c) l'article 1 de la *Loi sur les cités, villes et villages*;

- d) l'article 1 de la *Loi sur la location commerciale*;
- e) l'article 1 de la *Loi sur les terres domaniales*;
- f) l'article 1 de la *Loi sur les coroners*;
- g) l'article 1 de la *Loi sur le désintéressement des créanciers*;
- h) l'article 1 de la *Loi sur la diffamation*;
- i) l'article 1 de la *Loi sur l'aide aux personnes à charge*;
- j) l'article 1 de la *Loi sur l'expropriation*;
- k) l'article 1 de la *Loi sur les accidents mortels*;
- l) l'article 1 de la *Loi sur les hameaux*;
- m) l'article 1 de la *Loi sur l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires*;
- n) l'article 1 de la *Loi sur l'organisation judiciaire*;
- o) l'article 1 de la *Loi sur le jury*;
- p) l'article 1 de la *Loi sur les titres de biens-fonds*;
- q) l'article 1 de la *Loi sur le mariage*;
- r) l'article 1 de la *Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux*;
- s) l'article 1 de la *Loi sur le régime de pension des Northern Employee Benefits Services*;
- t) l'article 1 de la *Loi sur la Société de développement du Nunavut*;
- u) l'article 55 de la *Loi sur la fonction publique*;
- v) l'article 1 de la *Loi sur le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut*;
- w) le paragraphe 1(1) de la *Loi sur la location des locaux d'habitation*;
- x) l'article 1 de la *Loi sur les saisies*;
- y) l'article 1 de la *Loi de la taxe sur le tabac*;
- z) le paragraphe 1(1) de la *Loi sur les fiduciaires*;
- aa) l'article 2 de la *Loi sur la faune et la flore*.

(2) L'article 1 de la *Loi sur la négligence de la victime* est abrogé.